

Enseignement technique

Section F₃ : ELECTROTECHNIQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 OCTOBRE 1981

A la demande du Bureau, 30 collègues, représentant la quasi totalité des académies, enseignant dans les classes de première F₃ et de terminale F₃, se sont réunis le samedi 3 octobre 1981 à 14 h au lycée Saint-Louis à Paris (6^e). Le but était de définir la position de l'U.d.P. avec plus de netteté concernant les programmes et les horaires de sciences physiques dans ces classes.

1. Poste de « physique appliquée ».

Les collègues demandent que l'enseignement de la physique appliquée se fasse sur la base du volontariat (quelle que soit l'origine du professeur : physicien ou physicien appliqué) avec la nécessité d'enseigner les cours théoriques et les manipulations. Cependant, les différences de poste budgétaire doivent subsister pour éviter que des professeurs enseignant de la « physique appliquée » en soient exclus.

2. « Essais et mesures ».

Il est demandé que les Essais et les Mesures soient assurés par les professeurs de physique,

a) DANS LES ENDROITS OÙ « CELA SE FAIT DÉJÀ » : les maintenir, en créant une concertation avec les professeurs techniques de technologie et de schéma (la possibilité d'une heure de concertation a été évoquée).

b) DANS LES LYCÉES OÙ « CELA NE SE FAIT PAS » : il est demandé :

- pas plus de 12 élèves par groupe (sécurité, nombre de machines insuffisant...),
- pas de diminution d'horaire comme on l'envisage en ce moment.

Les collègues souhaitent avoir une formation technologique (type formation permanente). Nous n'avons pas voulu soulever l'important problème du matériel, qui serait reposé à l'atelier correspondant des Journées de Besançon.

3. L'heure d'optique et de chimie en 1^{re} F₃.

Les collègues demandent que cette heure soit rajoutée à l'horaire du « professeur d'électricité ». Elle ne doit pas en effet être

assurée par un autre physicien (généraliste) ou un professeur technique. On souhaiterait une redéfinition des objectifs et des contenus du programme.

4. L'heure de métallurgie en terminale F₃.

De même, il est souhaité que cette heure soit rattachée à l'horaire du « professeur d'électricité » qui deviendrait un professeur de « sciences physiques appliquées ».

Les objectifs et les contenus de ce programme sont à revoir de fond en comble.

5. La mécanique.

S'il doit exister une collaboration entre les enseignants de mécanique et d'électricité, les collègues souhaitent que la mécanique de F₃ soit enseignée par les collègues de construction mécanique.

J.-P. FOULON et C. VIEL,
(Bureau U.d.P.).

CORRESPONDANTS « TECHNIQUES »

Aix-Marseille : M. COSTA, 6, rue Duguesclin - 13001 Marseille ; *Amiens* : M. CARPENTIER, n° 6, Résidence Bellevue, route de Conty - 80480 Saleux ; *Besançon* : M. FISCHER, Le Hameau du Coteau - 25770 Franois ; *Bordeaux* : M. BARBASTE, 6, rue Voltaire - 33700 Mérignac ; *Caen* : M. BESNARD, Lycée Technique Laplace, 130, boulevard de la Délivrande - 14000 Caen ; *Clermont-Ferrand* : M. GARRET, 41, rue des Gravouses - 63100 Clermont-Ferrand ; *Corse* : M. TOMASI, 1, rue du Nouveau-Port - 20200 Bastia ; *Créteil* : M^{me} SPETEBRODT, Hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré - 75010 Paris ; *Dijon* : M. CIRoux, 2 bis, rue Paul-Claudé, Champfargueuil - 71350 Châlon-sur-Saône ; *Grenoble* : M. GENER, Les Angommès, Brie et Angommès - 38320 Eysens ; *Lille* : M. BÉCUE, 12, avenue du 18-Juin - 59770 Ronchin ; *Lyon* : M. TERRAS, 23, allée des Platanes - 69500 Bron ; *Limoges* : M. EUDES, 10, avenue des Courrières - 87-70 Isle ; *Montpellier* : M. GRIMAUD, 134, rue du Curat, Bât. E - 34100 Montpellier ; *Nancy-Metz* : M. CLAUDON, 3, rue de Faumont, Pulnoy - 5420 Saulxures ; *Nantes* : Voir M^{me} PION, 152, rue Paul-Bellamy - 44000 Nantes ; *Nice-Toulon* : M. GOURMELON, 17, boulevard Dubouchage - 06000 Nice ; *Orléans-Tours* : M. MONMÉJA, 5, rue Labordère - 37000 Tours ; *Paris* : M. FROMONT, 82, rue de Prixécourt, Bât. F - 75020 Paris ; *Poitiers* : M. TRIGEAASSOU, 51, rue Rémy-Belleau - 86000 Poitiers ; *Reims* : M. BILLOU, Sermiers - 51500 Rilly-La-Montagne ; *Rennes* : M. CELTON, 65, rue de Normandie - 22000 Saint-Brieuc ; *Rouen* : M^{me} NÉDÉLEC, Lycée Technique du Val-de-Seine - 76120 Grand-Quevilly ; *Strasbourg* : M. BOSSERT, 7, rue des Anémones - 67450 Reichstett ; *Toulouse* : M. VALLAT, 5, rue P.-Bomard - 31000 Albi ; *Versailles* : M^{me} GABETTE, 21, rue Auguste-Laureau - 78390 Bois-d'Arcy.
